

Major d'Infanterie, & le Colonel de Dyhern & celui de Quartier-Maître Général : Le Roi a nommé aussi Ministre & Conseiller Privé de Conférence, le Comte de Loos, son Envoyé Extraordinaire à la Cour de France.

PRUSSE. Le Roi a été long tems à *Pyrmont*, y a pris les eaux, & y a eu une suite de 62. tant Seigneurs du premier rang & Ministres, qu'autres personnes de la Cour. On prétend que les affaires des Puissances engagées dans la guerre y ont été traitées, & qu'on a travaillé à leur faire prendre un tour, d'où l'on puisse espérer de les voir enfin se terminer par une paix. Il est au pouvoir du Roi d'agir efficacement dans cet ouvrage, & même de se faire regarder comme l'arc-boutant du parti pour lequel il se déclareroit. Il ne reforme pas ses troupes. Elles sont tenues sur le pied complet, & toujours disciplinées pour la guerre. Il semble d'ailleurs que les Cercles de l'Empire ont pris en considération ce que Sa Maj. Prussienne leur a fait entendre sur la formation de l'Armée neutre de l'Empire, puisqu'on ne se porte que foiblement à assembler les troupes dont on avoit pris la résolution de la composer. Nous avons touché cet article dans nos derniers Mémoires page 417. Nous y avons dit aussi quelque chose du réglemeut des limites avec la Cour de *Dresde* & d'un équivalent pour le Péage de *Furstenberg*, que le Roi de Pologne Electeur de Saxe a consenti de céder au Roi. Mais cette affaire n'est pas encore finie, quoique la Saxe ait rempli toutes les conditions du Traité de Paix fait le 25. Décembre dernier à *Dresde*, & qu'elle ait payé aux Commissaires Prussiens, dans le tems fixé, le payement du million d'écus auquel S. M. Polonoise s'étoit engagée par ce Traité.